Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_07-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.07
Objet : CONTRAT DE FOURNITURE DE MATERIELS POUR RESEAU ET BRANCHEMENT D'EAU POTABLE – ANNEE 2021

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la commande publique,
- VU le rapport du Président indiquant les besoins du pôle technique du SIELL portant sur la fourniture de matériels pour réseaux et branchements d'eau potable,

Le Président sollicite l'autorisation du Comité Syndical pour signer un contrat de fourniture de matériels pour réseaux et branchements d'eau potable pour un montant maximum de 40 000 €HT avec la société PUM PLASTIQUES de Verdun ayant son siège 4 rue René Francart – ZAC Croix Blandin 51684 Reims CEDEX 2.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- VALIDE le contrat de fourniture de matériels pour réseaux et branchements d'eau potable,
- PRÉCISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2021,
- AUTORISE et donne pouvoir au Président pour signer le contrat et tout document s'y rapportant avec la société PUM PLASTIQUES de Verdun ayant son siège 4 rue René Francart – ZAC Croix Blandin 51684 Reims CEDEX 2.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN
Président du SIELL

SIELL
Tél : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_08-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.08
Objet : PROCEDURE D'APPELS D'OFFRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE : ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE – MARCHE D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ELECTROMECANIQUES ET DE TELEGESTION – 2022 A 2025

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la commande Publique,
- VU le rapport du Président :

  - INDIQUANT que le marché d'entretien des installations électromécaniques et de télégestion arrive à son terme le 31/12/2021, et qu'il convient d'engager une procédure d'appel d'offres pour l'adjudication d'un nouveau contrat avec un prestataire afin d'assurer la maintenance et la continuité du service de l'eau potable du SIELL.

  - PROPOSANT le recours à un prestataire de service et l'attribution d'un nouveau marché, accord cadre, à bons de commande pour 4 années maximum, à partir du 1er janvier 2022, et ce, suivant les règles et procédures de la commande publique et des règles internes au SIELL, à savoir :
    - Procédure adaptée en adéquation avec les travaux et prestations,
    - Publicité préalable sur le site du SIELL,
    - Profil acheteur,
    - AAPC (Avis d'Appel Public à la Concurrence) publié dans un journal d'annonces légales (JAL) ou BOAMP (Bulletin Officiel d'annonces des Marchés Publics) et presse spécialisée si nécessaire,
    - Intervention de la CAO pour l'attribution.

  - PROPOSANT l'assistance du bureau d'études LORRAINE CONSEILS, adjudicataire d'un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour diverses missions, pour l'analyse des besoins et de la procédure d'appel d'offres, la préparation des dossiers de consultation des entreprises, l'analyse des candidatures et offres et la passation dudit marché.

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_08-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le comité Syndical autorise le Président à :

- Engager une procédure adaptée pour l'attribution d'un accord cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien des installations électromécaniques et de télégestion pour les années 2022 à 2025 incluse, selon les règles et procédures de la commande publique et internes au SIELL,
- Signer ledit accord cadre et tout document s'y rapportant,
- Solliciter le bureau d'études LORRAINE CONSEILS, en tant qu'assistant à Maître d'Ouvrage pour la passation du marché à bons de commande et signer le contrat de prestations et/ou tout document s'y rapportant,
- Signer l'ordre de service d'assistance,

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
Tél : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_09-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.09
Objet : PROCÉDURE D'APPELS D'OFFRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE : ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE – MARCHÉ D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE – 2022 / 2025

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU que depuis le ler juillet 2004, le marché de l'électricité est ouvert à la concurrence pour tous les consommateurs professionnels,
- VU qu'aujourd'hui et conformément à l'article L331-1 du Code de l'énergie, l'ensemble des consommateurs d'électricité peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques,
- VU que les personnes publiques font partie de cet ensemble de consommateurs pouvant bénéficier des offres de marché,
- VU que, pour leurs besoins propres d'énergie, ces personnes publiques et notamment les collectivités territoriales doivent recourir aux procédures prévues par le Code de la commande publique afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappelle l'article L. 331-4 du Code de l'énergie,
- VU que la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, relative à la consommation, prévoient la disparition progressive des tarifs réglementés d'électricité au ler janvier 2016, sites dont la puissance électrique souscrite dépasse 36 kVA (tarifs jaunes et verts),
- VU que le le marché d'énergie électrique arrive à son terme le 31/12/2021

Le Président propose de confier une mission d'Assistance à Maître d'Ouvrage au bureau d'études Lorraine Conseils pour l'établissement des dossiers de consultation des entreprises et de lancer une procédure d'appel d'offre pour la souscription de nouveaux contrats de fourniture d'énergie électrique pour l'ensemble des sites de production, de stockage, de surpression et des locaux administratif et technique du SIELL dont les puissances sont inférieures ou supérieures à 36 KVA (tarifs bleus, jaunes et verts).

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_09-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées et après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité sa proposition et l'autorise à :

- Signer avec le bureau d'étude Lorraine Conseils une mission d'AMO pour la consultation des fournisseurs d'énergie électrique et ce dans le cadre de la convention annuelle établie avec le SIELL,
- Engager une procédure d'appel d'offres pour la souscription de nouveaux contrats de fourniture d'énergie électrique,
- Signer le ou les accords-cadres avec le ou les fournisseurs le ou les mieux disants et tout document s'y rapportant avant le 31/12/2021.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_10-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.10
Objet : RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020 / 2021

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Rapport d'Orientation Budgétaire transmis aux délégués des membres le 2 décembre 2020,

Monsieur le Président, Lionel JACQUEMIN, rappelle que la loi d'administration territoriale de la République (ATR) de 1992 a imposé la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Plus récemment, l'article 107 de la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a modifié les articles L 2312-1, L3312-1, L 5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Sur le contenu, ce rapport doit maintenant non seulement présenter un volet financier, mais également un volet ressources humaines.
Cette note doit comprendre des informations sur l'analyse prospective en fonctionnement et en investissement, sur les principaux investissements projetés et sur le niveau d'endettement.
En application des dispositions de l'article 107 de la loi précitée, Monsieur le Président demande aux délégués du comité syndical de prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées du rapport d'orientation budgétaire, le comité syndicat prend acte, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
Tél : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90
55210 HEUDICOURT

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_11-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.11
Objet : ACTUALISATION DE LA TARIFICATION DES PRESTATIONS ET SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU SIELL DISPOSANT D'UN DISPOSITIF DE COMPTAGE, HORS TERRITOIRES COMMUNES D'EIX ET HERBEUVILLE, APPLICABLE AU 01/04/2021.

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

Le Président propose une actualisation du prix de l'eau suivant les tranches de facturation, et ce, à partir du 01/04/2021, date correspondant au début de la prochaine période de consommation qui fera l'objet d'une facturation entre octobre et décembre 2021.

La nouvelle grille de tarification proposée est la suivante :

Communes concernées	Eau	
Ensemble des communes et usagers sous gestion du SIELL, hors territoires des communes d'Eix, Ranzières et Valbois	Tranche	Tarifs
	De 0 à 500 m3	1,30 € HT
	De 501 à 3 000 m3	1,20 € HT
	De 3 001 à 10 000 m3	1,15 € HT
	> 10 001 m3	1,09 € HT
Abonnement compteur diamètre 15 à 20 mm	48,35 € HT / an par branchement	
Abonnement compteur diamètre 25 à 32 mm	80,58 € HT / an par branchement	
Abonnement compteur diamètre 40 à 60 mm	112,80 € HT / an par branchement	
Abonnement compteur diamètre ≥ 100 mm	600,00 € HT / an par branchement	
Redevance pour pollution (Agence de l'eau)	0,35 € HT / m3	
Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	0,10 € HT / m3	

Il est entendu que le tarif de la redevance pour pollution domestique sera appliqué conformément au taux communiqué par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_11-DE

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées et après en avoir délibéré, le comité syndical ACCEPTE à l'unanimité :

- Le réajustement des tarifs de consommation suivant la grille tarifaire proposée,
- L'application de ces nouveaux tarifs à la facturation de la période de facturation du 01/04/2021 au 30/09/2021 et suivantes.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

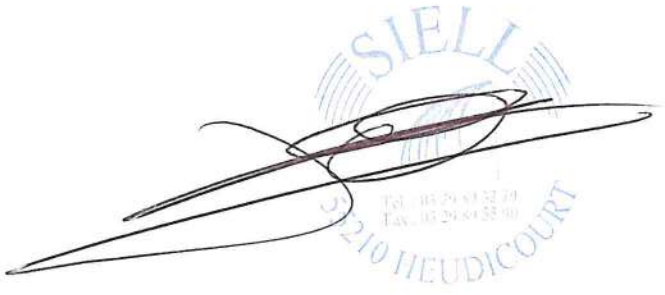

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_12-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Délibération N° : 20.04.12
Objet : TARIFICATION DES PRESTATIONS ET SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU SIELL DISPOSANT D'UN DISPOSITIF DE COMPTAGE: TERRITOIRE D'EIX.

L'an Deux Mille vingt, le 8 décembre.
Le Comité du Syndicat mixte des Eaux Laffon de Ladebat – SIELL, s'est réuni en assemblée générale, après convocation légale du 26 novembre 2020, sous la présidence de Monsieur Lionel JACQUEMIN.
Secrétaire de séance : Mme Audrey JAMIN .

Étaient présents les délégués :
Des communes de :
Ancemont, Avillers-Sainte-Croix, Béchamps (54), Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Deuxnouds-aux-Bois (Lamorville), Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Eix, Les Éparges, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont , Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Marchéville, Les Monthairons, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël.

Étaient absents les délégués :
Des communes de :
Boinville, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville, Frémeréville-sous-les-Côtes, Liouville (Apremont la Forêt), Manheulles, Montsec, Pareid, Ranzières, Saint-Jean-Lès-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Tilly-sur-Meuse, Varnéville, Villers-sur-Meuse.
Des Établissements Publics de Coopération Intercommunale de :
Communauté des communes Terres Touloises pour la commune de Boucq (54)

- Nombre de délégués en exercice : 62
- Nombres de membres présents : 42
- Nombre de procurations : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 44

Les membres présents constituant la majorité du comité en exercice,

- VU l'arrêté inter préfectoral n°2019-2139 du 5 septembre 2019 modifiant l'arrêté préfectoral du 10 octobre 1947 portant création du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Henri Laffon de Ladebat, arrêtant l'adhésion de la commune d'Eix à compter du 1er janvier 2020,
- VU la convention définissant les modalités de transfert de la compétence EAU et la mise à disposition des infrastructures d'eau potable de la commune d'Eix au SIELL signée le 30 décembre 2019,
- VU un arrêté du Conseil d'État du 26 juillet 1996 autorisant une tarification différenciée sur une partie du territoire d'un service d'eau, ici justifiée par un emprunt contracté par le service d'eau de la commune d'Eix en 2008 pour une durée de 49 et qui a été transféré au SIELL au 1er janvier 2020,

Le Président propose au comité :

- L'application de tarifs différenciés pour les usagers rattachés aux infrastructures d'eau potable de la commune d'Eix et ce jusqu'à l'extinction de la dette,
- De maintenir la tarification des prestations et services rendus aux usagers du siell, territoire d'Eix,

Libellé	De 0 à 120m3	À partir de 120m3
Prix du m3	2,40 € HT / m3	1,91 € HT / m3
Abonnement en € HT	65 € HT / an pour les compteurs de Ø 15 à 40mm	
Redevance pollution (Agence de l'eau)	0,35 € HT / m3	
Redevance prélèvement (Agence de l'eau)	0,10 € HT / m3	

Il est entendu que le tarif de la redevance pour pollution domestique sera appliqué conformément au taux communiqué par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Envoyé en préfecture le 15/12/2020
Reçu en préfecture le 15/12/2020
Affiché le
ID : 055-255500811-20201208-D_20_04_12-DE

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
SYNDICAT MIXTE DES EAUX LAFFON DE LADEBAT - SIELL
55210 HEUDICOURT (MEUSE)
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et détaillées et après en avoir délibéré, le comité syndical ACCEPTE à l'unanimité,

- L'application de tarifs différenciés pour les usagers rattachés aux infrastructures d'eau potable de la commune d'Eix et ce jusqu'à l'extinction de la dette,
- De maintenir les tarifs des prestations et services du SIELL énoncés ci-dessus pour tous les usagers rattachés au service de l'eau potable de la commune d'Eix,
- D'appliquer le tarif de la redevance pour pollution domestique suivant le taux communiqué par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Lionel JACQUEMIN,
Président du SIELL

SIELL
Tél. : 03 29 89 32 29
Fax : 03 29 89 55 90
55210 HEUDICOURT